

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 11 mai 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoint au Maire

M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul
BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine
GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY, M.
Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, M. Jean LACHMANN, Mmes
Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann
VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Amandine MARTIN donne pouvoir à Luc ADONETH
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.6 Chasse : Choix du mode de consultation des propriétaires fonciers

DELIBERATION D11052023/10

M. Stéphane SIGRIST expose au conseil qu'en application de l'article L.429-13 du Code de l'environnement et de la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888, la décision relative à la destination du produit de la chasse peut être prise soit dans le cadre d'une consultation écrite des propriétaires, soit dans le cadre d'une réunion de ces derniers.

Vu les articles L429-13 du Code de l'Environnement,

Vu la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888 concernant le renouvellement de la location de la chasse par les communes

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à cette consultation.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme
Châtenois, le 16 mai 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Denis WACHBAR
Le secrétaire de séance,



A large, stylized signature in blue ink, belonging to Denis Wachbar, the secretary of the session.